



M. Frédéric Parent

Spécialiste en formation et gestion du matériel de premiers soins

Gestion des premiers soins en 2026 : un enjeu stratégique pour les municipalités de moins de 2 000 habitants

Dans les municipalités de petite taille, chaque décision opérationnelle a un impact direct sur la sécurité des citoyens. Contrairement aux grands centres urbains, où les ressources sont nombreuses et spécialisées, les localités de moins de 2 000 habitants doivent composer avec des équipes réduites, des budgets limités et, souvent, une dépendance accrue aux bénévoles.

Dans ce contexte, la formation en premiers soins et la gestion du matériel associé ne sont pas de simples obligations réglementaires; elles constituent un pilier essentiel de la sécurité publique. En 2026, ces enjeux évoluent rapidement, tant sur le plan des normes que des attentes citoyennes.

Cette chronique propose un tour d'horizon clair et opérationnel de la situation actuelle, en mettant l'accent sur les obligations, les bonnes pratiques et les stratégies adaptées aux réalités des petites municipalités.

Un contexte particulier : vulnérabilité et autonomie

Les petites municipalités font face à une réalité bien particulière :

- Temps d'intervention des services d'urgence souvent plus long;
- Présence limitée de personnel permanent;
- Forte implication des élus et des employés dans des rôles polyvalents;
- Infrastructures dispersées (parcs, centres communautaires, bâtiments municipaux, routes rurales).

Dans ce contexte, les premiers intervenants sont fréquemment... les employés municipaux eux-mêmes. Un préposé aux travaux publics, une adjointe administrative ou un élu peut être la première personne sur place lors d'un incident. Cela rend la formation en premiers soins non seulement pertinente, mais indispensable.

Les obligations réglementaires en 2026

La formation du personnel

Au Québec, les exigences en matière de premiers soins au travail sont encadrées notamment par la CNESST. En 2026, les principes de base demeurent les suivants :

- Présence obligatoire de secouristes formés en milieu de travail;
- Ratio minimal de secouristes selon le nombre d'employés et les risques;
- Formation reconnue (généralement de 16 heures, avec recyclage périodique).

Pour les municipalités, cela signifie que les employés des travaux publics ainsi que les responsables des loisirs et des installations doivent être formés. Dans certains cas, les élus et les bénévoles peuvent être inclus.

Le matériel de premiers soins

Les municipalités doivent également fournir des trousse de premiers soins conformes, assurer leur accessibilité rapide, maintenir leur contenu à jour et adapter le matériel selon les risques (par exemple : équipements motorisés, zones aquatiques, événements publics). La réglementation ne doit pas être interprétée comme un minimum strict, mais comme une base.

L'évolution des formations en premiers soins

En 2026, les formations ont considérablement évolué, et l'approche se veut plus réaliste et contextualisée. On observe :

- une intégration de scénarios réalistes (accidents de chantier, chutes, incidents lors d'événements);
- une adaptation aux milieux ruraux;
- une emphase sur la prise de décision rapide en l'absence immédiate de secours professionnels.

Pour les petites municipalités, cela change la donne : la formation devient un outil de gestion des risques.

Certaines formations incluent des technologies, comme des simulations numériques, des modules hybrides (en ligne, avec des moments dédiés à la pratique) et des applications mobiles de rappel des protocoles. Elles réduisent les coûts de déplacement, facilitent la mise à jour des connaissances et augmentent la rétention des apprentissages.

La gestion du matériel : un défi sous-estimé

Former le personnel est une chose. Disposer du matériel adéquat en est une autre. Voici quelques erreurs qu'on retrouve dans plusieurs petites municipalités :

- Des trousse incomplètes ou expirées;
- Du matériel inaccessible (verrouillé ou mal localisé);
- Une absence de suivi des inventaires;
- Des équipements non adaptés aux risques réels.

Ces lacunes peuvent avoir des conséquences importantes en situation d'urgence. Ainsi, une gestion efficace de ce dossier repose sur quatre piliers :

1. Inventaire centralisé

Tenir une liste complète de tout le matériel disponible :

- Trousse de premiers soins;
- Défibrillateurs externes automatisés (DEA);
- Couvertures d'urgence;
- Équipements spécialisés (par exemple : immobilisation).

2. Vérification périodique

Mettre en place un calendrier (par exemple, trimestriel) permet de vérifier les dates d'expiration, de remplacer les consommables et de tester les équipements.

3. Accessibilité

S'assurer que le matériel est facilement identifiable, rapidement accessible et présent dans les lieux stratégiques.

4. Responsabilisation

Désigner une personne responsable (ou un comité) pour la gestion des trousse, le suivi des formations et la coordination en cas d'urgence.

Le rôle clé des défibrillateurs (DEA)

En 2026, la présence de défibrillateurs dans les municipalités, même petites, est devenue une pratique fortement recommandée. En effet, lors d'un arrêt cardiaque :

- chaque minute sans intervention réduit les chances de survie de 7 % à 10 %;
- l'utilisation rapide d'un DEA peut doubler, voire tripler les chances de survie.

Dans les zones rurales, où les délais d'intervention sont plus longs, le DEA devient un outil vital. Voici quelques bonnes pratiques :

- Installer les DEA dans des lieux accessibles (centre communautaire, hôtel de ville, aréna);
- Former le personnel et les bénévoles à leur utilisation;
- Inscrire les DEA dans les registres d'urgence locaux et diffuser leur emplacement aux citoyens;
- Assurer leur entretien régulier, par une entreprise experte dans le domaine.

L'importance de la planification municipale

La formation et le matériel ne doivent pas être gérés de façon isolée. Ils doivent s'inscrire dans une vision globale.

Dans les petites municipalités, l'erreur la plus fréquente consiste à traiter la formation en premiers soins et le matériel comme des éléments indépendants : on forme quelques employés, on achète une trousse... puis on considère que le dossier est réglé.

En réalité, cette approche fragmentée crée des failles importantes. En situation d'urgence, ce ne sont pas seulement les compétences individuelles ou la présence d'équipement qui font la différence, mais bien la **cohérence globale de l'organisation**. Il s'agit d'une logique de système, et non d'actions isolées.

Une planification municipale efficace consiste à relier trois éléments essentiels :

1. **Les ressources humaines** (qui est formé? Quand? À quel niveau?);
2. **Les ressources matérielles** (où se trouvent les équipements? Dans quel état?);
3. **Les procédures d'intervention** (qui fait quoi? Dans quel ordre? Selon quel scénario?).

Sans cette coordination, plusieurs problèmes peuvent survenir :

- Un employé formé ne sait pas où se trouve le matériel;
- Une trousse est disponible, mais personne ne sait l'utiliser correctement;
- Plusieurs intervenants sont présents, mais sans répartition claire des rôles;
- Des délais inutiles sont perdus à chercher de l'information ou du matériel.

Pour éviter ces situations, les premiers soins doivent être intégrés dans une logique de **gestion municipale structurée**, au même titre que l'entretien des infrastructures, la sécurité incendie et la gestion des travaux publics. Concrètement, cela signifie que la municipalité doit :

- documenter ses ressources (personnes formées, équipements disponibles);
- planifier les mises à jour (formations, renouvellement du matériel);
- standardiser les pratiques d'intervention;
- assurer une continuité, même en cas d'absence ou de roulement de personnel.

Le défi budgétaire... et les solutions

Les petites municipalités doivent composer avec des budgets limités, des priorités multiples et une pression fiscale importante. La formation et le matériel peuvent alors être perçus comme des coûts. Il est plus juste de les considérer comme un investissement en sécurité, un outil de prévention et un facteur de réduction des risques juridiques.

Voici quelques pistes d'optimisation :

- Mutualisation des formations avec d'autres municipalités;
- Achat groupé de matériel;
- Subventions gouvernementales;
- Partenariats avec des organismes locaux.

L'implication des citoyens et des bénévoles

Dans les petites municipalités, il est préférable de ne pas s'arrêter au personnel, car la communauté joue un rôle clé. Ainsi, former des citoyens volontaires permet d'augmenter la capacité d'intervention, de renforcer le tissu social et d'améliorer la résilience locale. Cette pratique facilite également la création d'une culture de la sécurité.

Dans cette optique, une municipalité proactive peut :

- organiser des ateliers de premiers soins;
- sensibiliser la population;
- valoriser l'engagement citoyen.

Les risques spécifiques aux petites municipalités

Chaque territoire a ses particularités. Voici quelques exemples :

- Routes rurales et accidents de véhicules;
- Activités agricoles;
- Plans d'eau (noyade);
- Événements communautaires;
- Conditions climatiques extrêmes.

Le matériel et la formation doivent être adaptés à ces réalités.

Conclusion

Les municipalités qui se démarquent en 2026 adoptent une approche proactive. Elles anticipent les risques, structurent leur gestion, investissent dans la formation, maintiennent leur matériel à jour et impliquent leur communauté.

Il ne s'agit plus seulement de respecter une obligation, mais de bâtir une véritable capacité d'intervention locale.